

PARC SIMONE VEIL – AMELIORATION DU CONFORT

VISITE - COMPTE RENDU

MERCREDI 30 AVRIL – 15H – PARC SIMONE VEIL

Animation :

- Jean Marc RAYNAUD, directeur de la régie communale
- Agent des espaces verts
- Mélanie VION, chargée de mission Démocratie locale
- Justine PERCHE, alternante chargée de mission initiatives citoyennes

Une dizaine de personnes étaient présentes.

Pièce jointe : plan des emplacements retenus

AMELIORATIONS ACTEES POUR L'ETE 2025

Présentation des intervenants, du projet ainsi que du type d'ombrage qui pourra être installé. Le type d'ombrage retenu sera des filets laissant passer la lumière et le vent. Ils mesureront environ 5 mètres sur 3 mètres et seront fixés sur des piliers existants.

Trois emplacements pour l'installation de filets d'ombrage ont été retenus (visibles sur la carte « emplacements ombrages »).

- **Emplacement n°1** : à proximité du mobilier urbain côté rue Jean Jaurès.
- **Emplacement n°2** : aux abords du city stade, également proche du mobilier urbain.
- **Emplacement n°4** : dans l'espace détente, près du mobilier urbain côté avenue Pierre Kerautret.
 - o Un des équipements sera déplacé afin qu'il y ait un maximum de mobilier urbain à l'ombre.

Emplacement n°3 : l'ombre sera apportée par la plantation d'arbres à feuillage dense (l'installation de filets n'est pas envisageable à cet endroit).

Autres points abordés lors de la visite :

- La **fontaine à boire** a été remise en fonction.
- Le **brumisateurs** a été remis en fonction.
- Une attention particulièrement sera apportée au **ramassage des déchets**
- Une **reprise en main de l'entretien des espaces verts** est prévue avant la fin de l'été.

Un contact sera pris auprès du bailleur ou du syndic des logement attenants afin d'étudier la possibilité d'utiliser leurs réserves d'eau pour l'arrosage.

PISTES D'AMELIORATION POUR 2026

Des aménagement plus importants et non prévus au budget pourraient être réfléchis pour 2026 :

- L'installation d'**autres brumisateurs**.
- L'installation d'**autres filets d'ombrage**, avec des dimensions adaptées sur mesure.

Demandes venant des habitant·e·s et usager·ère·s :

- **La suppression du terrain de boules et le développement éventuel d'autres usages** : il est très peu utilisé et les enfants y jouent dans le sable.

- **La réinstallation de la balançoire** dans l'aire de jeux pour enfants : la structure est présente mais il n'y a plus de balançoire.
- **Apporter de l'ombre par la végétalisation**, notamment la plantation d'arbres

Points de vigilance apportés par les habitant·e·s et usager·ère·s :

- Le **meublier urbain** est inutilisable en été car il est en métal, matériau qui restitue la chaleur.
- Le **sol de l'aire de jeux** présente des problèmes d'humidité et n'est pas adapté aux enfants.